

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chooz-Des-amibes-dans-la-Meuse-EDF-deverse-des-produits-chimiques>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Chooz : Des amibes dans la Meuse ? EDF déverse des produits chimiques**

10 novembre 2020

France : Chooz : Des amibes dans la Meuse ? EDF déverse des produits chimiques

Début novembre 2020, EDF constate que des amibes *Naegleria Fowleri* prolifèrent dans la Meuse, au niveau des rejets de la centrale nucléaire de Chooz (Ardennes). Aimant les eaux chaudes, ce micro-organisme surnommé "mangeuse de cerveau" pullulait. Présent en quantité largement supérieure au maximum autorisé, l'exploitant nucléaire a dû intervenir. Pour solutionner le problème qu'il a lui-même créé, il a déversé dans l'eau un mélange de chlore et d'ammoniaque, deux produits chimiques toxiques pour l'homme et pour l'environnement.

EDF est censée limiter les impacts de ses activités industrielles sur l'environnement et prendre toutes les précautions pour les éviter. Difficile dès lors de comprendre comment l'exploitant ne s'est pas rendu compte plus tôt de la prolifération d'un organisme réputé dangereux [1]. Prolifération avancée, puisqu'elle dépassait d'un tiers le maximum autorisé. **La surveillance exercée par EDF sur les impacts environnementaux de ses activités semble ne pas suffisante. Quant au traitement, là encore de quoi s'interroger sur les pratiques de l'industriel** : déverser dans la Meuse des produits toxiques [2], pour éliminer ces organismes qui ont proliféré par la faute d'EDF, en tuant au passage maints autres organismes vivants... L'exploitant nucléaire "traite le mal par le mal", et c'est l'environnement qui paie.

Ce que dit EDF :

Concentration en amibes *Naegleria Fowleri* supérieure à 100 Nf/l selon la valeur calculée en Meuse

Publié le 10/11/2020

Mercredi 4 novembre 2020, les résultats du prélèvement réalisé au niveau du rejet des effluents de la centrale de Chooz mettent en évidence une concentration en amibes *Naegleria fowleri* (Nf) calculée dans la Meuse de **131 Nf/L, soit une valeur supérieure au seuil réglementaire de 100 Nf/L.**

Les amibes sont des micro-organismes, potentiellement pathogènes, que l'on peut trouver dans les eaux douces entre 18 et 42°C. Elles trouvent dans nos circuits de refroidissement des conditions propices au développement. La température de la Meuse mesurée lors du prélèvement, de l'ordre de 13°C, est ainsi défavorable au développement de ces micro-organismes. Il n'y a donc pas de conséquences, ni réelles ni potentielles, de ce dépassement de seuil réglementaire.

Conformément à nos procédures, les équipes de la centrale ont déclenché un « **Plan d'appui et de mobilisation (PAM) événement sanitaire** ». Un **traitement biocide à la monochloramine** a été initié par les équipes de la centrale et de nouveaux prélèvements ont été réalisés. Les résultats du prélèvement réalisé à la suite du traitement curatif ont confirmé l'abatement des colonies d'amibes au niveau des circuits de refroidissement du réacteur n°1, et donc l'efficacité du traitement.

Cet événement, qui n'a eu ni impact sanitaire, ni impact environnemental, a été **déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire comme significatif pour l'environnement le dimanche 8 novembre 2020**, conformément à notre référentiel.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-chooz/actualites/concentration-en-amibes-naegleria-fowleri-superieure-a-100-nf-l-selon-la-valeur-calculee-en-meuse>

Notes

[1] **Naegleria fowleri est une espèce d'amibes** (règne des Excavata) vivant dans les eaux douces et la terre humide. Elle peut se développer dans les réseaux d'eau (eau potable, eaux de refroidissement), selon la température et les conditions nutritives du milieu. Elle est surnommée amibe mangeuse de cerveau. Elle peut provoquer une méningo-encéphalite amibienne primitive, pathologie très rare mais létale dans plus de 90 % des cas. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Naegleria_fowleri.

Pas plus tard qu'en septembre 2020, un enfant est mort après avoir été contaminé par ce micro-organisme qui s'est développé dans le réseau d'eau potable au Texas (USA). Source : https://www.sciencesetavenir.fr/sante/cerveau-et-psy/texas-decouverte-d-une-amibe-mangeuse-de-cerveau-dans-l-eau-potables-de-la-ville-de-lake-jackson_147746

[2] La monochloramine (NH₂Cl) proviennent de la réaction du chlore (sous forme d'acide hypochloreux HOCl) sur l'ammoniaque (NH₃). C'est un désinfectant. Les chloramines provoquent l'irritation des yeux et des voies respiratoires supérieures. Rejetées dans l'environnement, elles sont toxiques pour les organismes aquatiques. Plusieurs chloramines sont classées comme cancérogènes certains, et sont responsables de l'asthme chez les maîtres-nageurs et les nageurs de haut niveau. Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Chloramine>